

**COMMUNE DE
LE PAVILLON STE JULIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION
09/04/2026

L'an deux mil vingt-six
Le vingt-neuf avril à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Madame
CHALVET Marie-Ange, maire

DATE D'AFFICHAGE
09/04/2026

Etaient présents : DEJEU David, PETIT Patricia, LEROY
Noémie, JULES-CYRILLE MICHTA Céline, BOIZET
Delphine, BERLOT Julien, ULMAN Nicolas, MAILLARD
Anthony

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 11
PRESENTS 09
VOTANTS 10

absents : PETITPAS Anthony excusé, ayant donné pouvoir à
Marie-Ange CHALVET et DOLLAT Thomas -
Formant la majorité des membres en exercice.
Madame BOIZET Delphine a été élue secrétaire.

OBJET : Vote du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2026 qui s'équilibre ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	419 430.00 €	349 380.00 €
Recettes :	419 430.00 €	349 380.00 €

Un taux de fongibilité au sein des chapitres est voté :

- dépense de fonctionnement, taux à 7.5 %
- dépense d'investissement, taux à 7.5 %

Fait et délibéré à Le Pavillon Ste Julie les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire, Marie-Ange CHALVET



COMMUNE DE
LE PAVILLON STE JULIE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

09/04/2026

L'an deux mil vingt-six

Le vingt-neuf avril à vingt heures

DATE D'AFFICHAGE

09/04/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Madame
CHALVET Marie-Ange, maire

Etaient présents : DEJEU David, PETIT Patricia, LEROY
Noémie, JULES-CYRILLE MICHTA Céline, BOIZET
Delphine, BERLOT Julien, ULMAN Nicolas, MAILLARD
Anthony

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 11

PRESENTS 09

VOTANTS 10

absents : PETITPAS Anthony excusé, ayant donné pouvoir à
Marie-Ange CHALVET et DOLLAT Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame BOIZET Delphine a été élue secrétaire.

OBJET : Vote des taux des impôts directs locaux

Mme le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels
de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Mme le Maire propose de maintenir les taux, idem à l'année 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 10 voix pour, le conseil municipal :

- décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation résidences secondaires : 11.21 %

(pas sur les logements vacants depuis plus de 2 ans)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.09 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26.72 %

-charge Mme le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état
1259 complété à la direction départementale des finances publiques accompagné de cette
délibération.

Fait et délibéré à Le Pavillon Ste Julie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Marie-Ange CHALVET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

09/04/2026

L'an deux mil vingt-six

Le vingt-neuf avril à vingt heures

DATE D'AFFICHAGE

09/04/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur

DEJEU David

Etaient présents : PETIT Patricia, LEROY Noémie, JULES-
CYRILLE MICHTA Céline, BOIZET Delphine, BERLOT
Julien, ULMAN Nicolas, MAILLARD Anthony

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 11

PRESENTS 08

VOTANTS 08

absents : PETITPAS Anthony excusé et DOLLAT Thomas

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame BOIZET Delphine a été élue secrétaire.

OBJET : Vote du compte financier unique CFU 2025 et affectation de résultat

Le CFU 2025 est approuvé et accepté à l'unanimité.

Les résultats du compte financier unique 2025 sont votés comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	162896.09 €	248158.39 €
Recettes :	235944.42 €	54980.24 €
Résultat de l'exercice :	excédent de 73048.33 €	

Résultat de clôture 2025 :

Fonctionnement : excédent de 194208.08 €

Investissement : excédent de 178951.72 €

Affectation au compte 1068 : néant

Fait et délibéré à Le Pavillon Ste Julie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Marie-Ange CHALVET

